



## ► Stand

La participation au Village de la Mobilité Durable est gratuite.  
Vous aménagez et équipez votre espace avec vos matériels de stand.  
Seul l'accès au réseau électrique est fourni par le SDEM50.

- Stand en air libre
- Stand sous tente ou chapiteau (*non fourni*)
- Autre stand : .....

Votre besoin d'espace en m<sup>2</sup> .....

## ► Contrat d'engagement

Après avoir pris connaissance des conditions du règlement général de manifestation (disponible sur le site [www.sdem50.fr/manche-electro-tour](http://www.sdem50.fr/manche-electro-tour)), je déclare confirmer par la présente ma participation définitive. Je m'engage également à tenir mon stand aux horaires précisés dans le règlement.

### NOM & QUALITÉ DU SIGNATAIRE

Cachet et signature, précédés des mentions  
«lu et approuvé» et «Bon pour participation»

FAIT À

LE        /        /

SIGNATURE

« Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer par écrit votre droit d'accès, de rectification, d'information complémentaire et, le cas échéant, d'opposition, auprès du service e-charge50 (e-charge50@sdem50.fr ou SDEM50- Service e-charge50, 11 rue Dame Denise, 50008 SAINT-LO) »

**Pièce à joindre  
impérativement  
à votre dossier**

- ✓ la demande de participation datée et signée
- ✓ 1 attestation d'assurance responsabilité civile